

Research Article

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION A L'ERE DES TIC : AU CENTRE DE NOMBREUX ENJEUX TECHNOLOGIQUES

* Dr Ferdinand NGOUNGOULOU

Communication Researcher, (IRAF/CENAREST), Gabon.

Received 25th May 2026; Accepted 26th June 2026; Published online 31st July 2026

RÉSUMÉ

Le présent article aborde la question de la formation des professionnels de l'information et de la documentation à l'ère des TIC. Problématique autour de laquelle, l'utilisation réussie de différents outils informatiques reste un grand défi à relever pour que des ressources disponibles soient utilisées à bon escient. Par ailleurs, les professionnels de l'information et de la documentation doivent obligatoirement être formés à l'utilisation de l'ordinateur mais aussi d'autres outils connexes pour maximiser le bénéfice des savoirs et savoir-faire. En effet, internet et les réseaux sociaux obligent désormais les professionnels de l'information et de la documentation à se remettre en cause, à redéfinir leur mission, à repenser leur véritable fonction de médiation en convoquant leurs pratiques informationnelles. Aussi, cette formation à l'intégration des TIC dans les pratiques informationnelles ne peut-elle se limiter simplement à la maîtrise de l'outil technologique, mais, doit aller au-delà d'une prise de conscience de l'ensemble des facteurs en jeu susceptibles de préparer le documentaliste, l'archiviste, le bibliothécaire, le muséologue à devenir un agent de changement au sein de cette société du savoir en émergence.

Mots-clés: Formation des professionnels, Communication, Information, Documentation, TIC.

INTRODUCTION

Nous vivons une période de l'histoire de l'humanité particulièrement mouvementée, socialement, culturellement, scientifiquement, techniquement, etc. Une période caractérisée par un formidable progrès technologique. Aussi, « serions-nous désormais entrés dans une nouvelle phase historique, celle de l'ère de l'information ? » (M. Castells, 1996, p. 31). L'extension du numérique à l'ensemble des secteurs de l'activité humaine a apporté un changement des modes de production et de consommation de l'information, base d'une nouvelle révolution industrielle (M. Castells, 1996). Comme tout changement technologique majeur, les conséquences de la révolution numérique s'étendent en effet bien au-delà d'un secteur. De nouvelles fonctions émergent aujourd'hui avec une réelle vigueur. Elles correspondent à des besoins cruciaux qui amènent à « simplifier le complexe, identifier et montrer les chemins de la pertinence, donner de la confiance, exploiter les pépites, veiller au grain, accompagner l'autonomie des acteurs dans l'information, etc. » (M. Castells, 1996, p.31.). Jamais les professionnels de l'information et de la documentation n'ont autant eu d'occasions de se valoriser et de démontrer leur utilité économique et sociale. La réflexion doit désormais porter sur le "pourquoi" de la médiation professionnelle tout autant que sur ses "comment" avec le souci de dégager de façon claire les éléments de valeur ajoutée de cette médiation. Elle s'appuie désormais sur la détermination des savoir et savoir-faire nécessaires à acquérir. La généralisation des Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et l'usage du document numérique en réseau conduisent de façon certaine à un nouveau regard des professionnels sur les processus informationnels et sur le management de l'information et de la documentation.

Les professionnels de l'information au prisme des TIC

D'entrée, il faut dire que les professionnels de l'information et de la documentation, n'ont pas attendu l'explosion des usages d'Internet

pour recourir aux technologies informatiques avancées eu égard à l'abondant développement, depuis 30 ans, des bases et banques de données spécialisées accessibles en ligne. Le changement radical qui semble se manifester, s'explique à l'évidence par l'émergence de la nouvelle société de l'information et surtout par l'explosion du phénomène Internet et la généralisation de la production, de la circulation du document numérique et multimédia accessible en réseau. L'Internet, le *groupware*, le *workflow* et d'autres développements des systèmes d'information ont profondément, changé l'approche du management de la documentation (J. Meyriat, 1990). L'omniprésence d'Internet et des réseaux sociaux contraint les professionnels de l'information et de la documentation à reconsidérer leur rôle, en raison de la diffusion instantanée de l'information et de l'émergence de nouveaux formats. Cela les pousse à réévaluer leurs missions pour s'adapter à ces changements, notamment en développant de nouvelles compétences informationnelles pour guider les usagers dans un flux d'informations abondant, tout en relevant les défis liés à la désinformation. Internet et les réseaux sociaux sont donc l'occasion espérée pour les professionnels de se positionner de façon plus déterminée dans la chaîne de création de valeur ajoutée autour de l'information, de sa production, de sa diffusion et de son exploitation, toutes choses qui passent par la formation.

Il s'agit désormais, de changer leurs référentiels traditionnels, changer l'échelle de leurs préoccupations, adopter de nouveaux modèles de management de l'information, raisonner désormais dans une perspective infiniment plus ouverte et selon des schémas d'interactivité nettement plus affirmés. Médiateurs de l'information et de la documentation, ces « nouveaux professionnels » devront se positionner autrement dans les organisations à travers des nouvelles formations afin de tirer le meilleur parti des potentialités offertes par le numérique, le multimédia et les réseaux sociaux. Avec Internet, avec le document numérique en réseau, les utilisateurs peuvent, « en principe », se passer d'intermédiaires. Cette révolution, voulue par le monde scientifique, permet d'accélérer et d'augmenter les échanges et donc de faire progresser la science. Toutefois, le système d'information est un « tout » dans lequel, la relation entre les

professionnels, spécialistes de l'information et les usagers appartient à un ensemble cohérent où la formation documentaire constitue un facteur d'équilibre en vue de meilleurs rendements, des moyens adéquats à la fois humains et matériels (J. Meyriat, 1990). A cet effet, la formation des professionnels de l'Information Scientifique et Technique (IST), en l'occurrence les documentalistes, doit être une formation professionnelle globale et non une accumulation des savoirs indépendants, notamment en gestion, en technologie voire en linguistique, etc. ; ou moins encore un apprentissage mécaniste. Former les documentalistes, bibliothécaires, archivistes et muséologues à l'ère des TIC, c'est permettre à ceux-ci, de mettre à jour et d'ajuster leurs connaissances en tenant compte de la diversité de leurs besoins mais aussi en fonctions des secteurs innovants d'activité :

- Elever le niveau de leurs qualifications dans des méthodes et des techniques en constante évolution ;
- Faciliter l'adaptation aux changements liés aux transformations des structures d'activité, de nouveaux profils et aux exigences accrues de la spécialisation.

Malheureusement, on a tendance à considérer la documentation essentiellement comme un outil, en oubliant son intérêt intrinsèque en tant que processus d'apprentissage avec une valeur scientifique. Ses rôles « heuristiques » et pédagogiques découlent autant des mécanismes intellectuels qu'elle met en œuvre, que des résultats qu'elle permet d'obtenir dans la recherche de l'IST. Dans notre réflexion, nous voulons illustrer la fonction pédagogique de la documentation, où elle occupe une place encore bien insuffisante.

La fonction documentaire face aux enjeux technologiques

La conception de la fonction documentaire suit l'évolution de la profession de documentaliste en général. Au-delà des tâches documentaires classiques, les documentalistes réfléchissent et agissent pour l'amélioration du service rendu à l'utilisateur en se posant en professionnels de l'information. Dans le cadre pluridisciplinaire de l'activité des collectivités, le rôle des documentalistes est de relever le défi d'une double exigence : assurer des fonctions de « généraliste » et de « spécialiste ». Il s'agit de traiter, diffuser, rechercher l'ensemble des informations utiles à la collectivité tout en investissant chaque domaine spécifiquement. De part le potentiel d'information, riche et diversifié, les utilisateurs des services de documentation sont de plus en plus qualifiés et se présentent comme de véritables spécialistes dans les missions qu'ils accomplissent ; ils participent activement aux activités de la collectivité en assurant au mieux leur mission de transfert de l'information ; ils contribuent à la demande de modernisation en intégrant les TIC : création de banques de données et de services télématiques, interrogation de banques de données, animation de messageries électroniques, recherche de nouveaux supports de diffusion et de stockage de l'information. Est-il bien nécessaire de rappeler que le monde des bibliothèques se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins ?

Les évolutions récentes de la formation professionnelle

L'évolution de la formation professionnelle des personnels de la documentation a été marquée en France par exemple, par un double mouvement : d'une part, la mise en place de diplômes universitaires à caractère professionnel, et d'autre part, l'insertion des filières traditionnelles gérées par la profession dans l'enseignement supérieur. Depuis, un nombre croissant des diplômes universitaires de caractère professionnel sont apparus il y a une vingtaine d'années environ (M. Castells, 1996). Parallèlement, au moment où se redéfinit

la formation professionnelle initiale, un vaste mouvement de recomposition et de développement des professions des bibliothèques et de la documentation touche le fonctionnement des établissements. La croissance rapide des différents types de bibliothèques et la diversification des professions de l'information ont modifié assez profondément la typologie traditionnelle des métiers sur laquelle étaient fondés les anciens cursus. De plus l'évolution accélérée des technologies exige un renouvellement permanent des formations permettant d'anticiper l'évolution des pratiques professionnelles. A tous points de vue, il ne peut donc plus y avoir de formations fermées sur elles-mêmes. En effet, jusqu'à la fin du XIXe siècle, le métier de bibliothécaire reste identifié à « l'érudition » (F. J. Hay, 1990).

Fondée en 1821, l'Ecole Nationale des Chartes forme avant tout des chercheurs et des savants. A son exemple, les écoles de Rome (1884), de Munich (1905), de Leipzig (1914) préparent les « spécialistes des archives anciennes » (F. J. Hay, 1990). Dans cette seconde étape, la croissance des bibliothèques publiques ou universitaires a entraîné la constitution d'un corps de connaissances techniques, qui ont été progressivement reconnues comme telles et intégrées dans la formation professionnelle. En effet, la professionnalisation des métiers des bibliothèques et de la documentation étant aujourd'hui chose acquise, il semble nécessaire à nouveau d'intégrer dans la formation professionnelle la dimension culturelle et scientifique. Cet ancrage dans la formation générale, facilitée par l'intégration dans l'enseignement supérieur est d'autant plus nécessaire qu'il n'y a plus d'adéquation simple entre formations et emplois. Les formes d'organisation du travail sont à la fois plus complexes et plus changeantes. Le modèle unique du généraliste qui a prévalu dans les cursus de formation à forte dominante technique est probablement une formation dépassée.

Pour mieux s'intégrer aux métiers du savoir et de la culture auxquels ils appartiennent, les professionnels des bibliothèques par exemple, doivent éviter de s'enfermer dans leur « professionnalisme » et dans la « technicité » de leurs métiers, et s'ouvrir davantage à des savoirs généraux et spécialisés selon les types d'établissements dans lesquels ils travaillent ; selon les besoins et les demandes de leur public. Il faut toutefois souligner que le souci de l'utilisateur n'est pas nouveau et il est néanmoins indispensable de le réaffirmer. Pour le journal (Documentaliste, Sciences de l'information, 1990), le développement de l'information facilite en effet la survalorisation du rôle des techniques au détriment des usagers. Les formations futures devront avant tout se situer à un haut niveau culturel et scientifique, marquant la priorité donnée aux contenus de connaissance plutôt qu'aux technologies de l'information.

Former des professionnels de l'information au regard des besoins

Pour l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (1974), la question n'est pas nouvelle, la littérature professionnelle en France par exemple, comme dans les autres pays, abonde en réflexions sur ce thème. Le marché de la pédagogie est ici régi, non pas par l'offre (celle des détenteurs d'un savoir qui veulent naturellement l'enseigner), mais par la demande. Or celle-ci est évolutive, car les connaissances et savoir-faire nécessaires dépendent à chaque moment de tout état de la société. C'est parce qu'ils en ont conscience que les enseignants ne cessent de se demander comment ils peuvent répondre au mieux aux besoins du moment. Pour sa part, l'Association des documentalistes-bibliothécaires spécialisés, devenue Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), a toujours accordé une grande attention à cette problématique (F. Blamoutier, 1989).

A la question que posait F. Blamoutier (1989), il est grand temps de dresser un nouvel état des lieux, en essayant de repérer les lignes de force de l'évolution en cours plutôt que de décrire la situation présente. Cette question préoccupante s'est déjà posée à « l'American Society for Information Science » en 1990 à Toronto dans le cadre de son 53^e congrès annuel, en organisant une session spéciale sur le thème : « allions-nous pour améliorer la formation en science de l'information dans le monde entier ? ». De ces discussions, il ressort selon J. Meyriat (1990), que :

« tous les pays rencontrent le besoin d'installer de solides services d'information, de formuler et d'exécuter des politiques et des programmes appropriés...Cela demande que l'on dispose de spécialistes de l'information offrant un large éventail de connaissances et de capacités. En conséquence, les programmes de formation doivent s'adapter aux nouvelles dimensions de la pratique professionnelle et aux nouvelles conditions du marché du travail. En particulier, ils doivent répondre à la nécessité d'assurer une formation dans des domaines nouveaux, comme la gestion des ressources d'information, à des gens qui exercent déjà des responsabilités dans les organisations qui les emploient ».

A l'évidence, plusieurs articles décrivent avec précision les évolutions évoquées ici. Encore restent-elles générales: il faut ajouter que du fait même que l'information soit au cœur de toutes les activités sociales, les pratiques qui permettent de la mobiliser et de la rechercher et de la rendre disponible sont mises en œuvre dans les contextes institutionnels et professionnels les plus divers; et il va de soi qu'à chaque fois les besoins auxquels il faut répondre sont différents (J. Meyriat, 1990). C'est justement sur ce phénomène que nous avons axé notre réflexion. Nous avons choisi l'un des secteurs d'activité dans lequel, les dispositifs de documentation, sont ou devraient être les plus développés: le secteur des universités. En effet, quelle place y tiennent l'information et la formation ? Quelles fonctions informatives nouvelles se dessinent dans les universités ? Quels professionnels remplissent ces fonctions, quelles sont leurs modalités de travail, quels profils spécifiques doivent-ils présenter et quelles qualifications doivent-ils posséder ? Est-ce que les demandes qui sont adressées, implicitement ou explicitement à la formation, permettent-elles de vérifier dans quelle mesure les filières actuellement en place y répondent ? Permettent-elles d'identifier les lacunes qui restent à combler dans le dispositif de formation ? Le but de cet article n'est pas d'apporter des réponses précises aux questions, car elles sont naturellement diverses. Toutefois, leur analyse peut éclairer l'ensemble du dispositif, notamment en ce qui concernent les limites du domaine qu'il couvre.

Il est temps de mettre l'accent de plus en plus sur la spécificité des besoins et donc des formations d'où doivent sortir des professionnels aux profils transdisciplinaires. En effet, la nature de l'information traitée, les conditions particulières de sa production et de sa consommation, sont plus importantes que les techniques communes et standardisées dont on dispose pour la traiter.

Aujourd'hui, la formation des professionnels de la documentation s'invite de manière pregnante comme un problème important du développement des Sciences de l'information. L'information est reconnue comme un élément indispensable au bon fonctionnement d'une société moderne (quel qu'en soit le stade de développement) et aussi comme une ressource nationale essentielle. Il est impossible d'établir une politique nationale d'information, de mettre sur pied un système ou un réseau national sans qu'il y ait un personnel adéquatement formé. La formation est donc un élément clé de toute

action et un sujet permanent de discussion dans le monde de l'information et de la documentation. Selon M. Lajeunesse (1979), c'est d'abord en Amérique du nord, et ensuite dans le monde anglo-saxon que « l'école universitaire » s'est imposée à partir de 1887, à l'université Columbia (New-York) avec M. Dewey. A la fin de la première moitié du XX^e siècle, la formation des bibliothécaires dans un département universitaire va être établie et acceptée. Ce mouvement va s'étendre au reste du monde dans la seconde moitié notamment en ce qui concerne le personnel de niveau supérieur à l'exemple des « conservateurs » (M. Lajeunesse, 1979).

Dans les pays francophones, l'histoire de la formation des professionnels de la documentation est toute autre. La plupart des écoles, départements, établissements qui oeuvrent à la formation documentaire sont de création récente, c'est-à-dire après 1960. Selon M. Desroches, R. K. Gardner (1985), c'est dans la décennie 1960 effectivement que la France apporta une solution à la formation des conservateurs par la création de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires (ENSB) suite au décret du 12 juillet 1963 (création et administration de l'école) et celui du 12 juin 1964 (condition d'admission des étudiants). En Afrique, c'est l'Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) établie en 1967 au Sénégal qui va succéder au Centre régional de formation des bibliothécaires des pays d'expression française lequel avait fonctionné de 1963 à 1967 (M. Desroches, R. K. Gardner, 1985).

Par ailleurs, il est à noter que dans les pays d'expression française, les Sciences de l'information et de la documentation sont des disciplines jeunes qui ont eu et qui ont encore beaucoup de mal à s'affirmer et à s'imposer comme un domaine autonome d'enseignement supérieur et à s'intégrer dans les institutions d'enseignement supérieur, universités et grandes écoles. Contrairement au monde anglo-saxon (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Canada anglophone, etc.), la formation professionnelle en bibliothéconomie, Sciences de l'information et archivistique se fait uniquement à l'université, tandis que dans le monde francophone, cette formation est partagée entre l'université et l'école spécialisée. Néanmoins, l'on peut dire sans se tromper aujourd'hui, qu'à l'instar de la pratique internationale, le rattachement de la formation des bibliothécaires, des documentalistes et des archivistes à l'université a beaucoup progressé depuis quelques années et s'impose progressivement. Même si, la terminologie employée dans les divers programmes est assez variée : bibliothéconomie, Sciences de l'information, documentation, archivistique, Sciences documentaires, Sciences de la documentation, Sciences et techniques de l'information, carrières d'information, Sciences de l'information et de la communication, information documentaire, etc.

Au Gabon par exemple, après la fermeture du Centre Universitaire des Sciences Politiques et du Développement (CUSPOD) qui a formé pendant plusieurs années des cadres supérieurs (BAC + 3) dans les trois spécialités: documentation, bibliothéconomie et archivistique, c'est finalement le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP) qui a pris le relais pour la formation des cadres moyens (adjoints et aides). Aujourd'hui, les étudiants qui sortent de l'Université Omar Bongo (UOB) ayant obtenu leur Maîtrise en géographie, histoire, philosophie, littérature, etc., sont admis à concourir à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) pour la préparation du diplôme de Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement Secondaire en Documentation (CAPES-D) en deux années de formation. A ce jour également s'est ouvert depuis plus de dix (10) ans, à l'instar de l'ancien CUSPOD, un cycle de formation d'assistants documentalistes (BAC+3) à l'ancienne Ecole Nationale Supérieure de Secrétariat (ENSS) de Libreville devenue Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUOS). C'est dire que

dans le domaine de la formation des formateurs, un effort notable a été fait au Gabon depuis les années 2000. Toutefois, il reste encore un grand chantier dans les grandes écoles et à l'université pour la formation, aussi bien des professionnels que des étudiants en documentation. A la suite, d'autres structures d'enseignement supérieur, notamment l'IUSO ont emboîté le pas dans la formation des professionnels depuis quelques années et ont réussi à relever le niveau des diplômés (DUT, Licence, Master). Toutes ces structures universitaires publiques ou privées ont permis au Gabon d'avoir plusieurs cohortes d'étudiants diplômés qui sont déployés dans divers secteurs administratifs.

La question de la formation des formateurs dans les pays en développement

Les débats sur la formation des professionnels de la documentation dans les pays en développement ne diffèrent guère en substance de ceux qui visent la même catégorie de personnes dans les pays industrialisés. Niveau d'enseignement, place des établissements dans l'appareil universitaire, contenu de l'enseignement, cursus, harmonisation de la formation intéressant les différentes filières de la profession, etc., sont autant de préoccupations qui nourrissent une perpétuelle interrogation existentielle : qui doit-on former ? Pour quels profils ? Ces questions ne sont pas sans importance, car au demeurant, ce qui est important ce sont les objectifs à atteindre indépendamment des méthodes d'enseignement. Pour M. U. Porat et M. Rubin (1974), quel que soit le pays, « l'information consiste en des données organisées et en état d'être communiquées, permettant le contrôle de processus et la diffusion des connaissances ».

En d'autres termes, le développement des activités d'information dans le Tiers monde a naturellement suivi les formes que celles-ci avaient prises dans les pays économiquement plus avancés. Le trait majeur de ces dernières, à notre sens, est la compartimentation entre des rôles spécialisés dans le cycle de l'information. Le modèle qui en découle est une "triade" *producteur, spécialiste et utilisateur* de l'information (M. Menou, 1997). C'est-à-dire, qu'aux spécialistes de l'information reviennent les fonctions essentielles de rassembler, organiser et diffuser l'information, en ayant des institutions et des services adaptés dont l'existence et l'efficacité seraient la clé de la maîtrise de l'information comme l'a imaginé J. D'olier (1974), il faut « environ sept mille spécialistes pour un pays de dix millions d'habitants ».

Les obstacles notables à la formation des professionnels de la documentation

Les obstacles notables à la formation des professionnels de la documentation incluent des contenus de formation inadaptés aux besoins des professionnels, le manque de ressources et de financement, la résistance au changement au sein des institutions, des outils technologiques obsolètes ou insuffisants, des lacunes dans les compétences de base et le manque de motivation des apprenants, et parfois un manque de reconnaissance du métier et des valeurs de la documentation. Dans la plupart des pays en développement, la crise économique endémique conduit à des mesures drastiques de dépenses publiques se manifestant en particulier par une réduction des emplois ou au mieux un plafonnement des effectifs. Le nombre de postes spécialisés est parfois limité et risque fort de ne guère croître. De plus, les médiocres conditions de rémunération, de carrière, de travail, de statut et de prestige ont de notables effets dissuasifs sur le recrutement et incitent un grand nombre de professionnels formés à s'orienter vers d'autres métiers. En plus, la formation continue, quand elle existe, n'y fait pas une meilleure place. Cette formation est le plus souvent très

générale, coupée de la pratique professionnelle courante. Les formations peuvent ne pas répondre aux besoins spécifiques des professionnels de la documentation, utilisant des termes trop techniques ou ne ciblant pas leurs intérêts réels. Une formation continue dispersée, redondante, dispensée essentiellement par des institutions internationales ou des pays industrialisés et sans commune mesure avec les besoins. Les contenus de formation sont souvent conçus par des spécialistes, ce qui peut les rendre difficiles d'accès pour les non-initiés et donc moins pertinents pour les utilisateurs finaux.

L'absence d'outils technologiques modernes et adaptés à la documentation et à la gestion des connaissances entrave la formation et la pratique. Dans ce sens, elle ne peut guère compenser toutes ces déficiences (D. Bouhajib, 1989). L'effet est encore aggravé du fait que ces formations ne sont sanctionnées par aucun diplôme et ne peuvent que contribuer à accroître les frustrations ou l'incitation au départ, faute d'assurer de meilleures perspectives de carrière. S'il est vrai que dans le monde d'aujourd'hui l'information est la ressource la plus importante, sinon en valeur, du moins en tant qu'atout stratégique, il importe que les pays en développement aient la maîtrise de leur information et puissent par là même augmenter sensiblement leur efficacité et leur productivité. Ils doivent donc pouvoir disposer, à tous les niveaux, de personnel qualifié pour assurer l'ensemble des responsabilités propres compte tenu des conditions particulières de chaque pays.

Le problème de la gestion de l'information

Tenir compte des conditions particulières de chaque pays, implique que la formation de toutes les catégories de personnel fasse une place convenable à la gestion de l'information. En effet, le personnel « spécialiste de l'information » doit, non seulement être en mesure d'assurer le bon fonctionnement des services spécialisés, mais aussi de prendre en charge les diverses fonctions qui interviennent dans les services de base. Il est cependant étonnant que la formation supérieure se concentre exclusivement sur les sujets techniques en négligeant complètement le fait que les jeunes diplômés auront très vite des responsabilités de direction où les aptitudes à gérer l'information sont hautement essentielles.

En effet, pour être efficace, une formation (initiale ou continue) doit précisément correspondre à des programmes complets, permanents, intimement liés aux efforts de développement des systèmes de gestion de l'information et permettant d'apporter progressivement des améliorations concrètes à ces derniers. Même si la formation de base était en mesure de satisfaire l'essentiel des besoins et si la formation continue est efficace, un renforcement de cette dernière demeurerait indispensable pour assurer une mise à jour des connaissances dans les domaines qui sont en constant renouvellement. Ceci est particulièrement évident dans tout ce qui touche aux « applications des technologies de l'information ». Les investissements intellectuels pour le développement des programmes et de matériel pédagogique d'une part, et l'adaptation des normes académiques à ce type de formation d'autre part, risquent fort de prendre beaucoup de temps qu'il faudra pour que la plupart des pays disposent de moyens de télécommunications suffisants pour commencer la mise en œuvre d'un enseignement à l'information approprié.

Doit-on avoir un autre regard ?

Il est à noter que nombre de pays en développement qui disposent d'écoles de bibliothéconomie et Sciences de l'information. Leurs ressources humaines et matérielles sont malheureusement limitées; leurs programmes restent dans l'ensemble assez traditionnels et

surtout orientés vers la bibliothéconomie. A l'instar d'autres pays, le Gabon, qui disposait d'une Ecole qui formait des techniciens en documentation (Bac + 3), a été fermée malheureusement en 1990. La transformation radicale dans l'approche, le contenu et les méthodes de la formation en Sciences de l'information, nécessitent à l'évidence un effort considérable. La révolution de l'information ne sera qu'un épiphénomène des transformations technologiques, si elle ne s'accompagne d'une révolution culturelle, libre et démocratique.

Pour une remise en cause de la formation des professionnels

L'évolution des méthodes d'enseignement doit s'orienter vers des formes privilégiant l'autonomie des apprenants et l'accès à l'information. Mais l'autonomie implique "autodidactie", et celle-ci, comme le note E. Faure (1982) : « ne naît pas, sauf exception, d'une évolution spontanée de l'individu ». « Apprendre à apprendre », l'expression n'est pas un quelconque slogan, elle désigne une approche pédagogique que les professionnels de la documentation doivent maîtriser eux-mêmes s'ils veulent la transmettre. Dans quelle mesure la formation des professionnels les prépare-t-elle à transmettre à leurs usagers la maîtrise de l'autodidactie ? Dans quelle mesure les étudiants font-ils usage des bibliothèques universitaires, des services d'information annexes et font-ils appel aux divers moyens mis à leur disposition pour rechercher information et documents ? La question n'est pas nouvelle, et depuis 1965, un certain nombre d'enquêtes ont été menées dans ce domaine, principalement dans les pays anglo-saxons (G. Lefort 1982).

Dans le cadre de l'enseignement supérieur, les étudiants, lorsqu'ils utilisent les bibliothèques, ce qui semble loin d'être le cas au Gabon, ne profitent pas de toutes les possibilités de celles-ci. Ils ignorent les principes de classement des documents; ils ne savent pas lire une notice de catalogue ; enfin, nombreux sont ceux qui ne connaissent même pas l'existence des bibliographies, index et autres documents de référence (notamment pour les bibliothèques non informatisées). Comme nous l'avons déjà signalé, beaucoup d'étudiants demeurent très dépendants de l'information communiquée par les enseignants (cours en présentiel). Lorsqu'ils ne se contentent pas exclusivement du cours photocopié, la plupart d'entre eux ne s'intéressent qu'aux documents conseillés par les enseignants. En effet, dans la plupart des recherches menées dans l'enseignement supérieur au Gabon et à partir d'enquêtes ou d'observations (F. Ngoungoulou, 2010), on a toujours mis en évidence chez les étudiants le manque de savoir-faire et/ou une absence d'autonomie vis-à-vis de la documentation. Toutefois, nous constatons qu'avec le temps, se documenter est devenu aussi une fonction essentielle de la société actuelle qui fait une place prépondérante à l'information. Il devient donc nécessaire et urgent, face au déferlement inéluctable du « document-marée » (M. Jasse, 1982), d'envisager une initiation et une formation progressive des étudiants, à partir de l'université, afin que les professionnels soient en mesure d'exploiter et de maîtriser l'information dans diverses situations.

Former des professionnels des bibliothèques ou de l'information

Le premier recensement des métiers des bibliothèques présenté lors de la journée d'étude « bibliothèques et métiers » organisée par Médiadex en 1995 (A. Kupiec, 1995), avait permis d'aborder la question de l'amélioration des formations professionnelles des personnels de la documentation en leur donnant un fondement plus solide par rapport à la tradition empirique des années 1970 qui a longtemps prévalu ; essayer de repenser l'ensemble des formations initiale et continue de toutes les catégories de personnels des bibliothèques, ceci dans tous types de bibliothèques comme cela a

été fait en France par exemple par le Conseil Supérieur des Bibliothèques (1994). Ainsi, le paysage des bibliothèques apparaît comme éclaté, caractérisé par la diversité des tutelles et par la dispersion fréquente des responsabilités (institutions privées ou publiques). Dans les professions des bibliothèques comme dans beaucoup d'autres formations professionnelles, la transmission des savoir-faire s'est le plus souvent effectuée d'une manière empirique : celui ou celle qui avait appris ou qui savait faire quelque chose pouvait être appelé (e) à l'enseigner. Du coup, les objectifs pédagogiques, lorsqu'ils étaient formulés, ne concernaient pas les apprenants, mais plutôt les professionnels en formation : « l'objectif est de présenter, ...de faire connaître..., alors que de véritables objectifs pédagogiques doivent l'être pour les apprenants comme par exemple : savoir utiliser des répertoires bibliographiques spécialisés, etc. » (A. Gleyze, 1994). Dans cette conception empirique, la question de l'adaptation des contenus et des méthodes de formation s'est souvent posée par rapport à la réalité des pratiques professionnelles.

En effet, si la formation privilégie la transmission de connaissances, il peut être difficile pour les personnes formées d'agir de façon pertinente en situation professionnelle, car il faut alors mettre en œuvre des savoir-faire, qui ne se réduisent pas à des connaissances même s'ils les présupposent. Dans ce cas, on est conduit, pour améliorer la qualité des formations, à essayer d'identifier les compétences à développer dans les situations professionnelles auxquelles on veut former et à prendre ces compétences comme objectifs de formation (A. Gleyze 1994). Ainsi, une première manière de concevoir globalement la formation des personnels des bibliothèques consisterait donc à la penser en fonction des types de personnels, de types de bibliothèques et évidemment des niveaux hiérarchiques.

Construire des formations à partir des savoir-faire mieux intégrés

Construire la formation initiale d'une catégorie de personnels déterminée, revient donc en théorie à recenser les compétences que cette catégorie de personnels a besoin d'acquérir, et à assigner à chacune de ces compétences un niveau visé par la formation. Des distinctions fondamentales apparaissent ainsi entre une formation initiale et formation continue: alors que la formation initiale doit intégrer une pluralité de compétences, la formation continue travaille généralement sur une compétence spécifique, et l'objectif d'une action de formation est de faire passer un professionnel du niveau 1 au niveau 2 de cette compétence, par exemple. La formation initiale donne généralement lieu à une évaluation des compétences acquises par les personnes en formation, alors que ce que l'on appelle évaluation en formation continue se résume le plus souvent à accueillir l'opinion des stagiaires sur la qualité de la formation (A. Gleyze, 1995). Ainsi, passer de la théorie de la formation à la construction des formations nécessite avant tout des compétences.

A. Kupiec (1995) dans son rapport, répartit les compétences en deux parties : compétences spécifiques (celles qui sont propres aux institutions documentaires), et compétences générales (celles qui se retrouvent aussi dans d'autres secteurs professionnels). Chacune de ces deux catégories est subdivisée en deux sous-ensembles: compétences fondamentales (ce sont celles qui forment ou doivent former la culture de base de tous les professionnels des bibliothèques), et compétences complémentaires qui ne sont pas elles aussi des moindres. Dans les compétences spécifiques : « culture du livre, du document et de l'information » et « culture des bibliothèques et de la documentation » semblent bien constituer les bases fondamentales sur lesquelles doivent se construire des compétences particulières. Dans le sous-groupe des compétences

complémentaires, le « domaine de connaissance spécialisée » répond à la nécessité, pour tous les professionnels de la documentation, qui travaillent dans un environnement spécialisé, d'avoir quelques connaissances de ce domaine. Deux compétences suscitent cependant certaines interrogations « organisation de l'information » qui présente des interférences avec « connaissance des publics », dont l'orientation vers la recherche est assez forte. En d'autres termes, ces deux compétences pourraient être remplacées par les trois suivantes :

- Gestion du public ;
- Information et formation des utilisateurs ;
- L'étude des publics

D'ailleurs, la dernière composante "*l'étude des publics*" ne semble pas être un objectif de formation initiale ; ce qui n'est pas le cas pour certaines compétences liées à l'informatique et aux nouvelles technologies de l'information pouvant aussi figurer dans les compétences spécifiques. Des améliorations peuvent aussi être proposées dans les compétences générales. Pour la formation des personnels des bibliothèques, le niveau à atteindre dans chacune des compétences n'est pas identique. En effet, si nous prenons le cas de l'informatique, le professionnel des bibliothèques aurait lui intérêt à distinguer « informatique générale », "informatique de gestion bibliothéconomique », et « informatique documentaire » auxquelles il ajouterait une compétence supplémentaire « télécommunications et réseaux » par exemple.

Il faut souligner que le nombre de compétences entrant dans chacune des catégories (spécifiques ou générales) ne constitue pas un indicateur du fait que les compétences générales occuperaient aujourd'hui une place plus grande dans les activités professionnelles aux dépens des compétences spécifiques plus dispersées. Car, si l'objectif de la formation est de promouvoir l'ensemble des apprenants, les procédures d'évaluation de la formation ont quant à elles, pour objet de vérifier, de faire le point si c'est nécessaire de la situation de départ de chaque apprenant et de lui offrir la possibilité de développer les compétences qui lui seraient nécessaires au niveau visé par la formation. En contrepartie, l'apprenant peut aussi valider les compétences dont il peut prouver qu'il les a déjà acquises. En définitive, la formation continue n'a pas pour seule finalité ce rôle de complément à la formation initiale, elle se justifie aussi par le fait de proposer des formations dont l'objectif est de développer des compétences qui ne seront exercées que par une partie des formés, à travers la formation des formateurs.

Pour une remise en cause de la formation des formateurs

Les formations de professionnels dits de l'information ont en fait toujours privilégié la gestion de « l'emballage de l'information » : la documentation, le fichier, la banque de donnée, etc., au détriment d'une gestion des contenus vrais de l'information. A quoi peut servir un documentaliste qui classe des fiches si au fond le vrai problème que l'on se pose est celui du traitement sémantique ou statistique des données figurant dans les documents (ou les non documents) disponibles au sein de l'université ? La tendance naturelle des professions de l'information et de la documentation consiste en ce que celles-ci se préoccupent toujours plus des modalités de gestion des supports de l'information (phénomène accentué par le développement fabuleux des technologies dites de l'information) alors qu'aujourd'hui l'université a de plus en plus besoin de « sens », de synthèse, d'information évaluée, d'expertise, de savoir.

En effet, un ensemble d'insatisfactions ou d'inadaptations se situe dans la vision très limitative du champ de l'information pris en compte

par les professionnels de l'information ou de la documentation. D'une certaine façon, les professionnels de l'information ne veulent intervenir que sur ce qu'ils connaissent bien, à savoir des livres, des revues, éventuellement des normes, des brevets, voire de la « littérature technique » (J. Michel (1990)). Mais au fond cela ne représente que le sommet de « l'iceberg informationnel » ou documentaire, puisque le potentiel du gisement d'information ou de documentation est largement et quasi systématiquement sous-exploité dans les programmes universitaires. Les savoir et savoir-faire non documentés sont systématiquement ignorés.

L'absence d'une vision systémique de l'information au sein de l'université est regrettable et préjudiciable à la compétitivité des utilisateurs. Former à l'indexation et au catalogage des livres et autres articles de périodiques, c'est certes bien, mais ne serait-il pas tout aussi important de préparer les professionnels de l'information à aider l'université à mieux maîtriser l'ensemble de ses flux et de ses stocks d'information et de documentation, de former des professionnels qui soient de véritables « écologistes de l'information » (J. Michel, 1990). La question que l'on peut se poser aujourd'hui consiste à savoir si les professionnels de l'information sont bien préparés à suivre l'évolution de l'univers universitaire ? Or il faut malheureusement constater que les formations existantes sont particulièrement déficientes à cet égard. N'est-il pas en effet surprenant que des professionnels de l'information et de la documentation qui devraient être à l'avant-garde de la veille, de l'observation, de l'alerte, sont les derniers à se préparer à la mondialisation de l'information ? Les spécialistes de l'information et de la documentation paraissent trop souvent décalés par rapport aux vrais besoins des utilisateurs, et surtout par rapport à un environnement très ouvert, complexe et évolutif. Dans ce contexte, comment repenser la formation de ces professionnels ? Quels projets macro et micropédagogiques concevoir et mettre en œuvre ?

CONCLUSION

L'informatisation, l'introduction des TIC, l'apparition de supports permettant le stockage de très grandes quantités d'informations et leur consultation rapide induisent un nouveau comportement des utilisateurs et s'accompagnent d'une indispensable réorganisation du travail dans les organismes documentaires. Les mutations sociales, la transformation de l'offre culturelle, l'émergence des industries de l'information, la prise de conscience de la valeur de l'information impliquent une modification du profil des professionnels de l'information spécialisée. En effet, les personnels des services de documentation universitaire ne sont pas épargnés par ce mouvement général ; ils sont représentatifs dans leur comportement professionnel des étapes de l'histoire des bibliothèques et de la documentation : « bibliothéconomie (conservation, communication, contrôle bibliographique), documentation (analyse et diffusion) de l'information, transfert de l'information (nouvelles technologies » (Hubert Fondin 1987). Si l'on veut essayer de réfléchir à la formation des documentalistes et des bibliothécaires de l'université, il est indispensable de s'extraire des problématiques statutaires. Il faut en effet, identifier, à partir de l'analyse du public universitaire et de ses besoins d'information spécialisée, les fonctions documentaires et bibliothéconomiques essentielles. Ces fonctions correspondent à des profils d'emplois et à un corpus de connaissances indispensables, traditionnelles ou nouvelles. Au-delà de l'enseignement théorique et pratique, on peut s'interroger sur les qualités que devraient développer les formations chez le futur professionnel. Comment former des professionnels capables de s'adapter aux innovations et de les anticiper ?

REFERENCES

- ADBS (1974), « Niveaux et spécialisations dans la formation des personnels de l'information », in Documentaliste, Sciences de l'information.
- AKELE E. (1989) "L'enseignement de l'IST dans les programmes de l'ENSTP de Yamoussokro", in L'information pour le développement en Afrique, p. 224-227.
- BLAMOUTIER F. (1982), « Quelle formation pour quel métier ? », in Documentaliste, Sciences de l'information.
- BOUHAJEB D. (1989), "La formation continue en IST à l'EIB", in L'information pour le développement en Afrique, p. 239-245.
- Conseil Supérieur des Bibliothèques (1994), Rapport du Président, Paris, CSB, p. 12.
- « Documentalistes pour demain : quelles formations pour quels besoins ? » (1990), Documentaliste, Sciences de l'information, vol. 27, n°4-5, juillet-octobre.
- D'OLIER J., DELMAS B. (1974), La planification des infrastructures nationales de documentation, de bibliothèque et d'archives, Paris, UNESCO, 328 p.
- FONDIN H. (1987), "L'évolution des systèmes et des métiers du traitement de l'information: la crise du monde documentaire (et bibliothécaire)", Documentaliste, Sciences de l'information, vol. 24, n°1, p. 3-10.
- DESROCHES M., GARDNER R. K. (1985), "Répertoire des Ecoles d'expression française des Sciences de l'information", 2e édition, Montréal, AIESI/AUPELF, 328 p.
- FAURE E. (1982), "Apprendre à être", Paris: Fayard, in Documentaliste, vol. 19, n°4-5, juillet-octobre.
- GLEYZE A. (1994), Bibliothécaires et évaluation, sous la direction d'Anne Kupiec, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, p. 78-79.
- GLEYZE A. (1995), Formation des personnels des bibliothèques: vers une conception globale, Paris, BBF, T. 40, n°6, p. 25.
- HAY F. J. (1990), «The subject specialist in the academic library : a review article », The Journal of academic librarianship, march, p. 11-17.
- JASSE M. (1982), "Qu'est-ce qu'un CDI?", Documentation, vol. 19, n°4-5, juillet-octobre, p. 165.
- KUPIEC A. (1995), Premier recensement des métiers des bibliothèques, Rapport rédigé à la demande de la Direction de l'IST du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle, Nanterre, Université de Paris X, Médiadex.
- LAJEUNESSE M. (1979), "La formation des professionnels de l'information dans les pays francophones: étude comparative", in Revue de l'Unesco pour les Sciences de l'information, la bibliothéconomie et l'archivistique, vol. 1, n°1, avril-juin, p. 130-141.
- LEFORT G. (1982), "Formation des enseignants, pédagogie nouvelle, documentation: incohérences et contradictions", Documentation, vol. 19, n°4-5, juillet-octobre, p.164.
- MENOU M. (1997), "Culture de l'information", in Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation, Paris, Nathan.
- MICHEL J. (1990), "Pour former des professionnels de l'information au service de l'entreprise", in Documentaliste, Sciences de l'information, vol. 27, n°4-5, juillet-octobre, p. 213.
- MEYRIAT J. (1990), « Documentalistes pour demain: quelles formations pour quels besoins ? », Documentaliste, vol. 27, n° 4-5, juillet-octobre, p. 182.
- NGOUNGOULOU F. (2010), La formation des étudiants au Gabon : enjeux et perspectives, Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, 387 p.
- PORAT M. U., RUBIN M. (1977), "The information economy", Washington DC: US, department of commerce, vol. 9, n°12.
